

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 11 avril 2025 (13h00)
En mode virtuel***

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon (Vice-Présidence)
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Robert Cousin, Conseiller senior en ressources humaines
Claude-Jean Harel, Directeur de la vie étudiante –
Education internationale
André Messier, Directeur général adjoint
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs
Radouane Zinoun, Responsable des finances

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF ainsi que le public de leur présence à cette séance régulière.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 11 avril 2025 à 13h00, qui se tient en mode virtuel.

Le conseiller scolaire, M. Guy Roberge, procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs

d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 11 avril 2025 et
**assentiment sur la correspondance*

25.015 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 11 avril 2025, tel que présenté lors de sa séance régulière du 11 avril 2025.
ADOPTÉ

25.016 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte par assentiment la correspondance (au point 3 de l'ordre du jour), telle que présentée lors de sa séance régulière du 11 avril 2025.
ADOPTÉ

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

Le vice-président, M. Roger Gauthier, mentionne qu'il pourrait déclarer un conflit lors du dossier sur les CEPE.

1.4 *Point d'amélioration continue*

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (2.7 Relations avec le conseil) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (Programme de francisation), qui est listée dans les neuf (9) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2025*

25.017 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2025, tel que présenté lors de la séance régulière du CSF du 11 avril 2025.
ADOPTÉ

II. Directions du Conseil

2.1 *Points d'information*

2.1.1 *Rapports de suivis de la Direction générale*

Présentation de la direction générale du CÉF, avec la participation de MM.

André Messier (Directeur général adjoint) et Abdoulaye Yoh (Directeur des services administratifs), des rapports suivants :

- Le rapport trimestriel du trimestre N° 2 (décembre 2024, janvier et février 2025).
- Les états financiers du trimestre N° 2 (décembre 2024, janvier et février 2025).
- Une ébauche du budget 2025-2026.

25.018 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF reçoive les rapports de suivis de la direction générale du CÉF tels que présentés lors de la séance régulière du 11 avril 2025.
ADOPTÉ

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2024-25 :

- Sommaire des demandes de permission d'admission 2024-25 au 28 février 2025
- Permission d'admission du 22 janvier au 28 février 2025
- Permission d'admission 2024-2025, par catégorie et au 28 février 2025
- Provenance des élèves de PN non ayant droit 2024-2025, au 28 février 2025

25.019 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission, tels que présentés lors de la séance régulière du 11 avril 2025.
ADOPTÉ

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

25.020 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF reçoive le procès-verbal du Conseil d'école Providence, relatif à leur rencontre régulière du 24 mars 2025 et tel que présenté lors de sa séance publique du 11 avril 2025.
ADOPTÉ

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 1^{er} avril 2025 comprenant diverses dates connues à ce jour.

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

25.021 MARIA LEPAGE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14h02 lors de sa séance régulière du 11 avril 2025, en présence de la Direction générale du CÉF.
ADOPTÉ

25.022 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 11 avril 2025 à 14h12.

ADOPTÉ

25.023 ROGER GAUTHIER : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 28 janvier au 20 mars 2025, tel que présenté lors de sa séance régulière du 11 avril 2025.

ADOPTÉ

2.1.1 Demande d'excursion nationale

M. Ronald Ajavon, Directeur général informe le CSF de la demande d'excursion nationale de l'école canadienne-française – Pavillon Gustave-Dubois de Saskatoon pour une excursion du 6 au 8 mai 2025, à Olds (Alberta).

25.024 ROGER GAUTHIER : Que le CSF autorise la demande d'excursion nationale de l'école canadienne-française – Pavillon Gustave-Dubois (Saskatoon) pour une excursion, qui aura lieu du 6 au 8 mai 2025, à Olds (Alberta), pour assister à une conférence UNESCO et telle que présentée lors de sa séance régulière du 11 avril 2025.

ADOPTÉ

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre du 10 avril 2025.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

La présidente dudit comité, Mme Élisabeth Perreault, fait un rapport oral de la rencontre de la rencontre du 26 mars 2025.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier qui est le président dudit comité, fait un rapport oral de la rencontre du 10 avril 2025.

2.3.4 Comité de reconnaissance

Sans objet.

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

La présidente du CSF, Geneviève Binette, fait un rapport oral de la rencontre du 10 avril 2025.

2.3.6 Comité des ressources humaines

La conseillère scolaire, Rosemarie Gelsinger, fait un rapport oral de la rencontre du 10 avril 2025.

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

La conseillère scolaire, Rosemarie Gelsinger, mentionne qu'une rencontre est planifiée en mai prochain.

2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

La conseillère scolaire, Élisabeth Perreault, fait un rapport oral sur notamment la présentation du CÉF qui a été faite lors de l'Assemblée générale du printemps du SSBA qui a eu lieu dernièrement à Saskatoon.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Le vice-président du CSF, Roger Gauthier, fait un rapport oral.

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

La présidente du CSF, Geneviève Binette, mentionne que la prochaine rencontre est prévue le 3 mai à Regina.

25.025 MARIA LEPAGE : Que le CSF entérine les réclamations des dépenses du CSF, examinées par le Comité Finances & Vérification le 26 mars 2025 et telles que présentées lors de sa séance régulière du 11 avril 2025.

25.026 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive tous les rapports oraux et écrits des comités du CSF et représentants, tels que présentés lors de la séance régulière du 11 avril 2025.

ADOPTÉ

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance

régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 7 février 2025

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 7 février 2025 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 11 avril 2025

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 21 avril 2025 à midi.

6.3 La prochaine séance

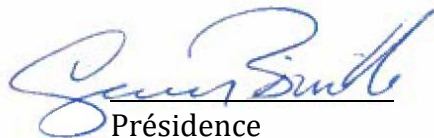
25.027 ROGER GAUTHIER : Que le CSF accepte de remplacer la séance régulière initialement prévue le vendredi 2 mai 2025, en présentiel, par le vendredi 9 mai 2025, en présentiel.

ADOPTÉ

6.4 Levée de la séance du 11 avril 2025

25.028 GUY ROBERGE : Que le CSF lève la séance régulière du 11 avril 2025, en virtuel, à 14h43.

ADOPTÉ



Présidence



Secrétaire